



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION

*sur le rendement du Fonds
pour le semestre clos le
30 juin 2025*

PORTEFEUILLES CLÉS EN MAIN
Portefeuille FÉRIQUE Conservateur

Le présent Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds renferme les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires ou annuels complets des Fonds que vous détenez. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels avec le présent rapport, vous pouvez en obtenir un gratuitement, sur demande, en communiquant avec Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais 1 800 291-0337), en écrivant à Gestion FÉRIQUE, Place du Canada, 1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1400, Montréal (Québec) H3B 2N2 ou en visitant notre site Web à ferique.com ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de gestion et autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par tout autre organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur les Fonds, leur rendement futur, leurs stratégies ou perspectives et les mesures que pourraient prendre les Fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif », ainsi que les termes et expressions semblables, désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur des Fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant les Fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives aux Fonds, en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

Le lecteur est prié de noter que la liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

au 30 juin 2025

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Le Portefeuille FÉRIQUE Conservateur a affiché un rendement net de 2,7 % pour la période close le 30 juin 2025, comparativement à un rendement de 2,6 % pour l'indice de référence*. À noter que contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Portefeuille est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation payables par le Fonds.

Sur une base relative, la performance du Fonds a été inférieure à la médiane¹ de son industrie, dont le rendement pour la période a été de 2,8 %, net des frais de gestion.

La performance du Portefeuille FÉRIQUE Conservateur a été inférieure à celle de son univers de comparaison en raison surtout de sa surpondération des titres à revenu fixe par rapport à celui-ci. La surperformance des Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes et Actions canadiennes de dividendes par rapport à leur univers de comparaison a par contre bonifié le rendement relatif.

La pondération cible n'a pas été modifiée au cours de la période.

L'approche d'investissement responsable du Fonds est décrite au prospectus simplifié. Le Fonds, qui est un Fonds à portée ESG limitée, suit l'approche suivante : embaucher des gestionnaires qui intègrent les facteurs ESG. Cette approche est l'une des multiples composantes des stratégies d'investissement utilisées pour aider à atteindre les objectifs du Fonds. Les facteurs ESG ne font pas partie des objectifs de placement du Fonds et, par conséquent, les facteurs ESG ne constituent pas la stratégie principale du Fonds.

Marché monétaire

(13,4 % du Fonds au 30 juin 2025)

Le portefeuille a été investi de façon défensive dans des bons de Trésor provinciaux et fédéraux de courte durée de deux à trois mois afin de préserver le capital et d'assurer la liquidité nécessaire au bon fonctionnement du Fonds. Le rendement à échéance du Fonds a graduellement baissé tout au long de la période, passant de 3,37 % à 2,59 %.

Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes

(30,2 % du Fonds au 30 juin 2025)

Le Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes a affiché un rendement net de 1,2 % pour la période close le 30 juin 2025. Son indice de référence, l'indice obligataire universel FTSE Canada, a produit un rendement de 1,4 % au cours de cette même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation payables par le Fonds.

Sur une base relative, le rendement du Fonds a été supérieur à la médiane¹ de son industrie, dont le rendement pour la période a été de 1,1 %, net des frais de gestion.

Addenda

Les six premiers mois de 2025 ont été marqués par l'incertitude entourant les politiques commerciales américaines qui ont entraîné une forte volatilité des taux obligataires. Les tensions tarifaires, les représailles commerciales et la divergence de la Réserve fédérale américaine (Fed) et de la Banque du Canada (BdC) ont provoqué des hausses et des baisses successives de ces taux.

La gestion de la durée, qui mesure la sensibilité du portefeuille aux mouvements de taux d'intérêt, a contribué au rendement relatif au cours de la période. L'augmentation récente des taux obligataires a toutefois retranché une partie de ces gains. En raison de l'incertitude entourant la politique monétaire américaine, la durée a été maintenue dans une fourchette de 0,3 à 0,7 année supérieure à celle de l'indice de référence durant la majorité de la période. La publication des données économiques de mai a dissipé les craintes de récession du gestionnaire de portefeuille, qui s'attendait dès lors à ce que l'économie canadienne connaisse une croissance faible, mais positive. À la lumière d'un tel scénario, il a augmenté la durée du portefeuille jusqu'à ce qu'elle soit 1,5 année supérieure à celle de son indice de référence.

Dans un contexte de pentification accrue de la courbe des taux, la surpondération des titres assortis d'une échéance supérieure à 10 ans a retranché de la valeur. Les placements dans les bons du Trésor américains à très courte échéance ont également nui au rendement relatif.

Les obligations provinciales et de sociétés du portefeuille ont généré de la valeur ajoutée au cours de la période.

L'incertitude tarifaire a entraîné un élargissement modéré des écarts de crédit, qui est le taux supplémentaire offert aux investisseurs pour détenir ces titres par rapport aux obligations du gouvernement du Canada, pour les obligations de société et les obligations provinciales. Les marchés obligataires ayant réagi de façon plus atténuée que les marchés boursiers, le gestionnaire de portefeuille en a profité pour augmenter la durée des obligations provinciales du portefeuille par rapport à celle de l'indice de référence au cours du premier trimestre, la faisant passer de 0,2 à 0,4 année supérieure. Au second trimestre, il a tiré profit d'un retour de l'appétit des investisseurs pour les actifs risqués et d'écarts de crédit à des niveaux similaires à ceux de l'automne 2024 pour rabaisser leur durée.

Le gestionnaire de portefeuille a réduit la surpondération des obligations de société au début de l'année avant de la ramener à son niveau au début de la période lorsque se présentaient des occasions attrayantes sur le marché primaire dans un contexte de hausse des écarts de crédit.

Au cours de la période, le gestionnaire de portefeuille s'est entretenu avec Enbridge par l'entremise d'Engagement climatique Canada au sujet de sa stratégie climatique. Enbridge a réaffirmé ses objectifs de décarbonation pour 2050 et ses cibles à court terme malgré l'augmentation de ses actifs gaziers. Il tiendra des discussions de suivi qui porteront sur l'établissement de nouveaux objectifs climatiques, la rémunération liée à l'ESG, les normes en matière de méthane, les scénarios climatiques et l'avenir du gaz et des politiques publiques.

* 15,0 % dans l'indice de bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, 50 % dans l'indice obligataire universel FTSE Canada, 20 % dans l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (converti en \$ CA), 10 % dans l'indice composé S&P/TSX et 5,0 % dans l'indice MSCI Monde (ex-Canada) (\$ CA).

¹ Source : Rendement médian des fonds comparables selon Fundata, au 30 juin 2025.

au 30 juin 2025

Baker Gilmore

L'incertitude politique et les tensions commerciales ont entraîné une forte volatilité sur les marchés au cours du premier trimestre de 2025. En avril, l'annonce par le gouvernement américain de tarifs punitifs (allant jusqu'à 145 %) sur les importations chinoises a secoué les marchés, ce qui a mené à la chute des actions et à l'élargissement des écarts de crédit. La suspension de ces mesures pendant 90 jours a permis d'apaiser les craintes des investisseurs. En mai, la déclaration d'une trêve commerciale entre les États-Unis et la Chine a amélioré le sentiment sur les marchés et entraîné la relance des actifs risqués, ce qui a propulsé les marchés des actions et mené au resserrement des écarts de crédit.

Du côté des obligations, les taux ont baissé dans la partie à court terme de la courbe en raison de la poursuite du cycle d'assouplissement des banques centrales et de l'anticipation d'un nombre accru de baisses de taux. Au Canada, la BdC a d'ailleurs abaissé son taux directeur à deux reprises. Pour leur part, les taux dans la portion à long terme de la courbe ont augmenté en raison de la hausse des attentes en matière d'inflation causée, entre autres, par les frictions entourant les tarifs douaniers et l'augmentation de l'endettement des gouvernements dans les marchés développés.

Le rendement additionnel du portefeuille par rapport à son indice de référence a le plus contribué au rendement relatif durant la période. La gestion de la durée du portefeuille, caractérisée par une sous-pondération des titres assortis d'échéances à long terme dans un contexte de hausse des taux dans cette portion de la courbe, a également favorisé le rendement du portefeuille. En revanche, ces gains ont été partiellement effacés par la sous-pondération des obligations de sociétés des secteurs des services aux collectivités et de l'industrie.

La durée du portefeuille a été généralement égale ou légèrement inférieure à celle de l'indice de référence tout au long de la période, l'écart variant entre 0 et -0,8 année. Le portefeuille était positionné dans la perspective d'une accentuation de la courbe des taux, car le gestionnaire de portefeuille anticipe la persistance de l'inflation et une hausse de l'endettement des gouvernements.

La légère surpondération du risque de crédit du portefeuille a également été réduite progressivement au cours de la période jusqu'à devenir une sous-pondération en raison des écarts de crédit peu attrayants.

Certains titres négociés dans d'autres devises que le dollar canadien sont devenus plus attrayants que ceux négociés en dollars canadiens en raison de la faiblesse des taux des obligations gouvernementales canadiennes par rapport à leurs homologues, et ce, en dépit des pressions inflationnistes persistantes, de déficits publics élevés et d'importantes émissions de dette publique anticipées. Dans un tel contexte, le gestionnaire de portefeuille a procédé à l'acquisition d'obligations des États-Unis venant à échéance en 2030 et en 2035. Ces titres ont été liquidés en cours de période pour effectuer une prise de profit. Cependant, en fin de période, des obligations des États-Unis et du Royaume-Uni dont les échéances sont plus longues ont de nouveau été ajoutées au portefeuille pour ces mêmes raisons.

En ce qui a trait aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), Baker Gilmore a rencontré la direction de Reliance, une entreprise d'infrastructure spécialisée dans les produits et services de confort pour les maisons et les entreprises, afin

d'évaluer l'intégration des critères ESG. Reliance mesure ses émissions de portées 1 et 2, principalement liées à sa flotte de véhicules, et développe une stratégie de transition vers l'électrique, bien que des contraintes techniques et climatiques freinent ce processus. L'entreprise propose également des produits écoénergétiques pour aider ses clients à améliorer leur efficacité énergétique et à réduire leurs émissions.

Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable (35,2 % du Fonds au 30 juin 2025)

Le Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable a affiché un rendement net de 2,2 % pour la période close le 30 juin 2025. Son indice de référence, composé de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada (25 %), de l'indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada (25 %) et de l'indice ICE Global Non-Sovereign (couvert en \$ CA) (50 %), a généré un rendement de 1,8 % au cours de cette même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué après déduction des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

Sur une base relative, le rendement du Fonds a été supérieur à la médiane¹ de son industrie, dont le rendement pour la période a été de 1,4 %, après déduction des frais de gestion.

AlphaFixe Capital

La période a été marquée par une pentification considérable de la courbe des taux d'intérêt en raison d'une baisse des taux à court terme et d'une hausse de ceux à long terme.

La durée du portefeuille (valeur qui mesure la sensibilité aux mouvements de taux d'intérêt) a été maintenue près de celle de son indice de référence, ce qui n'a eu aucun effet sur le rendement relatif du portefeuille. Le positionnement sur la courbe a faiblement nuï au rendement durant la période. Toutefois, la surpondération des obligations de sociétés et des obligations provinciales a ajouté de la valeur. Le choix des titres n'a eu aucune incidence sur le rendement pour la période.

Conformément à l'objectif du Fonds, le portefeuille était investi à 92 % dans des obligations vertes, sociales ou durables à la fin de la période. Ces obligations servent à financer des projets ou des entreprises qui suivent les principes de développement durable.

Au cours de la période, le sous-gestionnaire de portefeuille a participé à trois nouvelles émissions d'obligations vertes, notamment à celle de BCI QuadReal Realty, un portefeuille de placements gérés de manière active, constitué d'investissements dans le domaine de l'immobilier ou dans des domaines liés à l'immobilier. Ses obligations financent la construction de bâtiments écoénergétiques. Le sous-gestionnaire de portefeuille a également investi dans les titres de la province de l'Ontario, qui continue de financer l'expansion du réseau de transport en commun dans la région de Toronto. Enfin, il a ajouté des obligations du gouvernement fédéral émises en vue de construire le premier petit réacteur nucléaire modulaire au pays.

Pour ce qui est des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), AlphaFixe a engagé le dialogue à dix reprises avec des entreprises ou des organismes gouvernementaux au cours du semestre, dont trois fois avec des entités ayant émis des

au 30 juin 2025

obligations détenues dans le portefeuille. Le sous-gestionnaire de portefeuille s'efforce de sensibiliser les émetteurs aux enjeux ESG propres à leurs activités et à leur cheminement en matière de développement durable, en plus d'aborder des sujets comme la transition énergétique, la biodiversité, ainsi que la réconciliation avec les communautés autochtones. Par exemple, le sous-gestionnaire a discuté de ce dernier sujet avec Ontario Power Generation et Hydro One, qui collaborent avec des communautés autochtones de l'Ontario à la réalisation de divers projets énergétiques.

BMO Gestion mondiale d'actifs

La politique commerciale et les droits de douane de la nouvelle administration américaine ont eu des conséquences significatives sur le rendement pendant la période. Depuis son investiture, le président Donald Trump a cherché à rééquilibrer la relation commerciale entre les États-Unis et les autres pays en imposant des droits de douane en fonction de leurs excédents commerciaux avec les États-Unis. L'incertitude concernant la date d'entrée en vigueur, la portée et l'ampleur des droits de douane a tout d'abord entraîné un redressement des obligations d'État, les investisseurs ayant pris en compte dans leurs valorisations un ralentissement de la croissance et une baisse des taux d'intérêt. Contrairement aux obligations d'État, les obligations d'entreprises ont fait l'objet de ventes massives.

Lorsque le gouvernement américain a temporairement suspendu les droits de douane pour permettre des négociations, notamment avec la Chine, les marchés financiers ont commencé à se normaliser. Les rendements des obligations d'État ont augmenté, tandis que les courbes des rendements mondiaux ont continué de s'accroître. Cette tendance a reflété la préférence continue des investisseurs pour les obligations à échéance plus courte, tandis que les taux obligataires à plus long terme ont augmenté, les investisseurs craignant que les gouvernements intensifient l'émission d'obligations d'État.

La Réserve fédérale des États-Unis (Fed) a maintenu son taux directeur inchangé pendant son évaluation des conséquences des droits de douane sur les prix à la consommation. En revanche, la Banque centrale européenne (BCE) a réduit ses taux d'intérêt de 50 points de base (pb) à 2 %, reconnaissant qu'elle approchait de la fin de son cycle de détente monétaire. La Banque du Canada a également réduit son taux directeur de 50 pb pour le porter à 2,75 % après avoir observé une baisse de l'inflation, afin de protéger l'économie du pays des conséquences de la volatilité liée au commerce avec les États-Unis.

Dans ce contexte, la position sur la courbe des taux, les placements sur divers marchés, la répartition sectorielle et la sélection des titres ont tous contribué au bon rendement relatif du portefeuille. La préférence structurelle du portefeuille pour les obligations d'entreprises européennes et américaines à court terme, combinée à l'accentuation de la courbe des rendements, caractérisée par la hausse des taux obligataires à long terme, dans la zone euro et aux États-Unis, a soutenu le rendement relatif du portefeuille.

Au début du mois de mai, le gestionnaire de portefeuille a augmenté la durée des placements du portefeuille dans la zone euro par rapport à ceux aux États-Unis, afin de profiter de leurs valorisations attrayantes et de diversifier son exposition aux États-Unis. Ce positionnement a contribué au rendement du portefeuille.

La préférence structurelle du portefeuille pour les obligations de société de la zone euro par rapport aux obligations américaines a été favorable. Le portefeuille a également bénéficié de sa position défensive au plus haut de la vente massive après l'annonce de droits de douane massifs le 2 avril. De plus, l'exposition au secteur des services aux collectivités et la surpondération structurelle du secteur très performant de la finance ont contribué au rendement. Le choix des obligations d'État et des titres des secteurs des banques, des assurances, des produits industriels et des soins de santé a généré des rendements.

Conformément à l'objectif du Fonds, à la fin de la période, environ 82 % de l'actif du portefeuille était investi dans des obligations vertes et durables et 10 % dans des obligations sociales. Le reste du portefeuille était principalement constitué de trésorerie et d'obligations du Trésor américain à des fins de liquidité.

Bien que le Fonds ne vise pas explicitement la neutralité carbone, son approche axée sur la durabilité lui permet d'afficher une intensité carbone inférieure à celle de son indice de référence. Selon les émissions de portée 1 et 2, l'intensité carbone du Fonds représente 41 % de celle de l'indice de référence. L'empreinte carbone du Fonds est principalement attribuable à son exposition au secteur des services aux collectivités.

Fonds FÉRIQUE Revenu mondial diversifié (5,1 % du Fonds au 30 juin 2025)

Le Fonds FÉRIQUE Revenu mondial diversifié, géré par Addenda Capital inc. (Addenda), a affiché un rendement net de 2,9 % pour la période close le 30 juin 2025. Son indice de référence, composé de l'indice Obligataire global à court terme FTSE Canada (30 %), de l'indice obligataire Bloomberg Barclays Global Aggregate (couvert [\$ CA]) (60 %) et de l'indice de dividendes composé S&P/TSX (10 %), a généré un rendement de 2,8 % au cours de cette même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

Sur une base relative, le rendement du Fonds a été supérieur à la médiane¹ de son industrie, dont le rendement pour la période a été de 2,5 %, déduction faite des frais. La sélection des obligations canadiennes et mondiales ainsi que des actions canadiennes ont contribué au rendement relatif. La répartition de l'actif a également contribué au rendement supérieur. Une répartition hors indice dans les actions privilégiées, qui a été maintenue tout au long de la période, et une répartition dans les obligations mondiales, qui a été légèrement étoffée au cours de la période, ont par ailleurs contribué au rendement relatif.

Au sein des obligations mondiales, le positionnement relatif du portefeuille sur la courbe des taux d'intérêt, comparativement à l'indice de référence, a contribué positivement à la performance. Cette contribution provient principalement d'une surpondération des obligations du Trésor américain à 10 ans, dont les rendements ont reculé au cours de la période. Par ailleurs, la sous-pondération des obligations japonaises à 10 ans a également renforcé la performance relative, les taux ayant augmenté au Japon pendant la même période.

au 30 juin 2025

La composante en actions canadiennes du portefeuille a surpassé son indice de référence, principalement grâce à la répartition sectorielle, notamment dans les secteurs de l'énergie et des services aux collectivités, et à la sélection des actions dans les secteurs de l'énergie, de l'immobilier et des produits industriels.

Le gestionnaire de portefeuille s'est entretenu avec les sociétés en portefeuille sur des questions ESG, notamment liées à l'environnement. Toromont Industries a été au centre des discussions, compte tenu de ses progrès en matière d'informations sur le climat. Même si Toromont Industries poursuit ses démarches pour réduire sa consommation d'énergie et ses émissions sur ses principaux sites, la décarbonisation de son parc automobile demeure ardue. Les discussions ont également porté sur l'eau, les déchets et l'intelligence artificielle, que Toromont utilise pour concevoir ses installations et trouver des solutions pour gérer ses émissions. Le gestionnaire de portefeuille attend avec impatience la publication d'informations améliorées, notamment sur les émissions de portée 3.

Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes de dividendes (10,7 % du Fonds au 30 juin 2025)

Le Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes de dividendes a affiché un rendement net de 8,8% pour la période close le 30 juin 2025. Son indice de référence, l'indice de dividendes composé S&P/TSX, a généré un rendement de 10,4% au cours de cette même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

Sur une base relative, le rendement du Fonds a été supérieur à la médiane¹ de son industrie, dont le rendement pour la période a été de 7,3%, déduction faite des frais de gestion.

La sous-pondération des matériaux, principalement l'absence de placements dans les métaux précieux (l'or en particulier) et dans les sociétés minières, a freiné le rendement. Le Fonds n'investit pas dans ces sociétés parce qu'elles ne répondent pas aux critères de qualité, de valorisation, de durabilité du rendement en dividendes, et de stabilité du sous-gestionnaire de portefeuille. Les placements individuels dans la consommation discrétionnaire, notamment Diageo et Magna International, ont également nui au rendement.

En revanche, les placements dans les services financiers ont soutenu le rendement relatif, Intact Corporation financière, Power Corporation et La Banque Toronto-Dominion enregistrant tous de solides rendements. La surpondération des communications et des services publics a également stimulé les rendements, grâce aux contributions positives de Québecor, Superior Plus Corporation et TELUS Corporation. La judicieuse sélection de titres comme Empire Company (consommation courante), H&R REIT (immobilier), Cisco (technologies de l'information) et Oracle (technologies de l'information) a également augmenté les rendements.

Le sous-gestionnaire de portefeuille n'a apporté aucun changement important à la répartition du portefeuille au cours de la période. Il a uniquement ajouté quelques placements de grande qualité en raison de leur valorisation intéressante et de leurs rendements en dividendes exceptionnels, tout en réduisant certains placements qui avaient atteint leurs prix cibles.

Le sous-gestionnaire de portefeuille tient compte de nombreux éléments, dont les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), dans ses décisions de placement. En conséquence, le portefeuille investit dans Brookfield Renewable Partners, un exploitant et promoteur de projets de distribution et de stockage d'énergie propre, incluant l'hydroélectricité, l'éolien et le solaire, à l'échelle mondiale.

Au cours de la période, le sous-gestionnaire de portefeuille a entamé un dialogue avec huit sociétés détenues dans le portefeuille pour discuter de questions liées aux facteurs ESG, y compris des engagements liés à l'initiative zéro émission nette dans le cadre de l'Accord de Paris et des cibles validées par l'initiative Science Based Targets. Des questions de durabilité ont également été soulevées auprès des entreprises du secteur des épiceries. Pour finir, le sous-gestionnaire de portefeuille a encouragé une société à séparer les propositions des actionnaires pour les votes par procuration afin d'améliorer la gouvernance.

Fonds FÉRIQUE Actions mondiales de dividendes (5,4 % du Fonds au 30 juin 2025)

Le Fonds FÉRIQUE Actions mondiales de dividendes a affiché un rendement net de 4,3% pour la période close le 30 juin 2025. Son indice de référence, l'indice MSCI Monde ex-Canada (\$ CA), a généré un rendement de 3,9% au cours de cette même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

Sur une base relative, le rendement du Fonds a été inférieur à la médiane¹ de son industrie, dont le rendement pour la période a été de 6,7%, déduction faite des frais de gestion.

Le rendement relatif supérieur est principalement attribuable à la sélection des titres. La sélection des titres dans les secteurs de la finance, des technologies de l'information et de l'immobilier a été le principal facteur de contribution, même si les gains ont été partiellement neutralisés par une sélection défavorable dans la consommation courante et les communications. En raison du processus de sélection ascendant du sous-gestionnaire de portefeuille, la répartition sectorielle a également contribué au rendement relatif, grâce à la sous-pondération des technologies de l'information et de la consommation discrétionnaire, ainsi qu'à la surpondération de la finance. Cependant, la surpondération du secteur des soins de santé et la sous-pondération des communications ont réduit en partie les effets positifs de la répartition. Du point de vue géographique, la sélection des titres en Europe et au Japon est le facteur qui a le plus contribué au rendement relatif.

Au niveau des titres individuels, la surpondération de Erste Group (finance) et l'absence de titres d'Apple (technologies de l'information) sont les facteurs qui ont le plus contribué au rendement relatif, tandis que l'absence de titres de NVIDIA (technologies de l'information) et la surpondération de Diageo (consommation courante) sont les facteurs qui ont le plus pesé sur le rendement relatif.

Au cours de la période, Wellington a établi une nouvelle position dans Capgemini, chef de file mondial des services-conseils, des services technologiques et de la transformation numérique. Le cours de l'action a récemment enregistré un rendement inférieur en raison d'une faiblesse cyclique à court terme, et la société a été perçue

au 30 juin 2025

comme mal positionnée pour tirer parti des occasions liées à l'IA. En conséquence, sa valorisation et son ratio risque-rendement sont devenus attrayants. Le sous-gestionnaire de portefeuille croit également aux perspectives de croissance à long terme de la société, notamment en ce qui concerne la numérisation et la migration vers le nuage.

Le sous-gestionnaire de portefeuille a également étoffé sa position dans Chiba Bank, une banque régionale japonaise, en réduisant ses positions dans de grandes banques multinationales comme Mitsubishi UFJ Financial Group et Tokio Marine Holdings au cours de l'année dernière. Chiba Bank est bien placée pour bénéficier des hausses des taux d'intérêt de la Banque du Japon, car cette mesure entraînerait une augmentation des revenus nets d'intérêt et un meilleur rendement des capitaux propres.

Parallèlement, les titres d'American Express, société émettrice de cartes de crédit pour les particuliers et les entreprises, ont été liquidés en raison de leur valorisation. Le sous-gestionnaire de portefeuille a réduit cette position au cours des mois précédents au profit d'autres occasions présentant un ratio risque-rendement plus intéressant.

À la fin de la période, les secteurs les plus surpondérés du portefeuille étaient ceux des soins de santé, de la finance et de l'énergie, tandis que ceux des technologies de l'information, des communications et de la consommation discrétionnaire étaient les plus sous-pondérés.

Événements récents

Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes (30,2 % du Fonds au 30 juin 2025)

Addenda

Aux États-Unis, le choc d'offre positif permet à l'inflation de se maintenir autour de la cible de 2% de la Fed. La productivité de la main-d'œuvre a continué d'enregistrer une forte croissance. Cette productivité accrue, conjuguée aux hausses salariales modérées, contribue à abaisser l'inflation vers la cible de la Fed. Dans ce contexte, la banque centrale sera en mesure de baisser encore un peu son taux directeur en 2025 pour s'assurer de ne pas étouffer le marché du travail par une politique monétaire restrictive.

Toutefois, l'arrivée d'un nouveau président à la Maison-Blanche et le passage du Congrès entre les mains du Parti républicain pourraient entraîner la mise en œuvre de politiques économiques inflationnistes, comme l'imposition de tarifs douaniers. Au Canada, de tels tarifs pourraient peser sur l'activité économique au pays. L'ampleur de leurs conséquences est difficile à quantifier avant de connaître leur nature exacte. Addenda fera donc preuve de prudence et tentera de bien comprendre les répercussions des changements de politiques le cas échéant.

La désescalade des droits de douanes depuis le début du mois d'avril a pratiquement éliminé le spectre d'une récession au sud de la frontière en 2025. La croissance de l'économie américaine demeure modérée et la productivité de la main-d'œuvre continue d'augmenter. L'inflation plus faible que prévue a confirmé que l'imposition de droits de douanes de 10% à la plupart des pays n'a eu qu'une faible incidence sur l'économie, car les producteurs étrangers et les importateurs américains ont été en mesure d'en absorber une partie. Sur le marché du travail, la création d'emplois est concentrée dans deux secteurs, ce qui permet d'éviter une hausse des salaires et donc une augmentation importante des prix.

Dans un tel contexte, la Fed pourrait assouplir sa politique monétaire vers la fin de l'année, lorsque le marché du travail montrera des signes d'essoufflement.

Au Canada, le marché de l'emploi aura surtout souffert de l'effet des tarifs au deuxième trimestre de 2025 avant de se remettre en marche rapidement. La croissance des salaires demeure soutenue, ce qui assure une progression des dépenses des ménages. La récente reprise de l'inflation fait en sorte que la BdC aura du mal à abaisser davantage son taux directeur alors qu'elle a déjà commencé l'assouplissement de sa politique monétaire, car son taux est déjà à sa valeur de long terme. La croissance de la productivité demeure déficiente et menace la stabilité des prix au pays.

Dans les prochains mois, le taux d'inflation devrait demeurer stable aux États-Unis. Par contre, le contexte géopolitique actuel crée une forte incertitude sur les cours du pétrole brut. Un choc d'offre négatif sur la production mondiale pourrait faire monter les prix à des niveaux élevés, ce qui aura des conséquences sur les marchés financiers et la croissance économique des États-Unis.

Au Canada, une majoration des tarifs douaniers actuellement en place pourrait venir peser sur l'activité économique. Il est difficile de prévoir les changements de politiques économiques aux États-Unis qui toucheraient le Canada.

En raison de l'incertitude accrue entourant la situation économique et géopolitique, le gestionnaire de portefeuille fera preuve de prudence dans sa gestion du portefeuille d'ici la fin de l'année.

Baker Gilmore

La progression du cycle économique actuel demeure extrêmement incertaine en raison, notamment, de l'intensification puis de l'apaisement rapides des tensions commerciales engagées par les États-Unis, de la montée des conflits géopolitiques, du resserrement monétaire destiné à contrer une inflation persistante, des politiques budgétaires expansionnistes et des effets à long terme de la pandémie. Bien que l'inflation mondiale ait diminué et que les hausses de salaires dépassent la croissance des prix à la consommation, les pressions inflationnistes persistent. Par ailleurs, la solidité financière des ménages commence à s'éroder, car leurs réserves d'épargne excédentaire accumulée durant la pandémie s'amenuisent, ce qui pourrait freiner les dépenses de consommation.

Même si une récession a été évitée jusqu'à présent et que la croissance a surpassé les attentes, les risques de stagflation augmentent. La multiplication des conflits géopolitiques pousse de nombreux pays à accroître leurs dépenses de défense, ce qui creusera durablement les déficits publics. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement, quant à elles, continuent d'exercer une pression à la hausse sur les prix à l'échelle mondiale. Les effets géopolitiques et les changements climatiques ont engendré le dérèglement des dynamiques migratoires et l'instabilité des économies à l'échelle internationale.

Aux États-Unis, l'élection récente du nouveau président amplifie les incertitudes économiques. Les réductions d'impôts et l'augmentation des dépenses militaires promises devraient creuser le déficit public, tandis que la multiplication des tarifs douaniers et des restrictions commerciales pourrait raviver l'inflation et ralentir la croissance. Sur le plan budgétaire, les réductions de dépenses prévues ne suffiront pas à contrebalancer les coûts des nouvelles mesures fiscales et militaires. Le repli protectionniste de la politique

au 30 juin 2025

commerciale américaine ajoute une pression supplémentaire sur les chaînes d'approvisionnement et les coûts des intrants.

Le Canada est particulièrement vulnérable à cette situation, notamment en raison de ses exportations vers les États-Unis, qui pourraient être frappées par de nouveaux droits de douane. Ceux-ci pourraient éroder la confiance des entreprises canadiennes et freiner leurs investissements. Toutefois, dans un contexte multipolaire, le secteur canadien des ressources naturelles a profité de la hausse des prix des matières premières en dépit du ralentissement récemment observé dans certains sous-secteurs. La demande mondiale pour ces ressources devrait rester robuste jusqu'à ce que la transition vers les énergies renouvelables progresse. Dans cette optique, plusieurs acteurs du marché s'accordent à dire qu'il est nécessaire de construire davantage d'oléoducs vers les côtes, afin de permettre au Canada d'exporter son pétrole sur les marchés internationaux. Une hausse considérable des investissements serait toutefois nécessaire, ce qui s'avérerait difficile à réaliser compte tenu des déficits croissants des gouvernements fédéral et provinciaux, qui menacent la solvabilité du pays.

Dans ce contexte, le gestionnaire de portefeuille maintient une stratégie prudente caractérisée par une durée inférieure à celle de l'indice de référence et une sous-pondération des obligations à long terme, jugées vulnérables à une accentuation de la courbe. La pondération des obligations provinciales est neutre tandis que les titres des secteurs des services aux collectivités et de l'industrie sont sous-pondérés et que les titres du secteur de la finance et les titres adossés à des actifs sont surpondérés. Une exposition aux obligations à rendement réel, dont la valorisation demeure attrayante, est maintenue, car l'inflation canadienne devrait rester supérieure à la cible de 2 % à moyen terme.

Les taux des obligations gouvernementales canadiennes demeurent faibles par rapport à leurs homologues, et ce, malgré de défis communs, comme des pressions inflationnistes persistantes en partie alimentées par une forte croissance des salaires, des niveaux actuels élevés de déficits publics et des niveaux anticipés importants d'émissions de dette publique. Pour cette raison, le portefeuille détient des obligations des États-Unis et du Royaume-Uni.

Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable (35,2 % du Fonds au 30 juin 2025)

AlphaFixe Capital

Au cours du dernier semestre, l'instabilité générée par la politique commerciale du gouvernement de Donald Trump a grandement influencé la situation économique et financière du Canada et des États-Unis. En avril, l'annonce de l'imposition de tarifs dits réciproques visant plus d'une centaine de pays a provoqué une onde de choc et perturbé les marchés financiers et l'ordre économique mondial.

Le gouvernement américain a soutenu ces mesures qui avaient pour but de rééquilibrer la balance commerciale, de stimuler la production locale et de financer des baisses d'impôts grâce aux recettes tarifaires. L'économie américaine en a rapidement fait les frais. Le déficit commercial a atteint un sommet en mars, les entreprises ayant devancé leurs commandes de marchandises étrangères pour éviter de payer les nouveaux tarifs.

L'incertitude tarifaire s'est fait sentir sur le marché du travail, car un nombre accru d'entreprises a procédé à d'importantes mises à pied. Dans son ensemble, l'économie continue malgré tout à créer des emplois en dépit d'un certain ralentissement.

Face à cette agitation, les marchés financiers sont parvenus à tempérer les ambitions du gouvernement américain. Leur chute abrupte a contraint le gouvernement de Donald Trump à faire marche arrière en accordant des sursis de 90 jours à l'ensemble des pays visés par les tarifs douaniers du mois d'avril. Même la Chine a obtenu un répit de 90 jours alors qu'elle était visée par des tarifs de 145 %.

Au Canada, les tarifs américains, notamment sur l'acier, l'aluminium et les produits automobiles, ont entraîné une détérioration rapide de la situation économique.

Les répercussions dans le domaine de l'emploi se sont surtout fait sentir dans les secteurs visés par les tarifs, tandis que le PIB a progressé de manière artificielle en raison de l'accumulation de stocks et de l'augmentation temporaire des échanges commerciaux avant l'entrée en vigueur des tarifs. La Banque du Canada a réagi de manière préventive en abaissant son taux directeur à deux reprises en début d'année, avant de le maintenir à 2,75 % lors de ses deux dernières réunions. Elle demeure attentive à une possible remontée de l'inflation sous-jacente au-delà de 3 %, mais préfère laisser l'économie s'adapter avant d'envisager d'autres ajustements. Le ralentissement reste circonscrit aux secteurs directement touchés par les tarifs, tandis que l'emploi demeure solide dans les secteurs liés à la consommation discrétionnaire.

En somme, le premier semestre a été marqué par une instabilité politique et commerciale sans précédent qui a provoqué un choc d'offre majeur et alimenté les tensions inflationnistes. Les économies du Canada et des États-Unis restent exposées à un scénario de stagflation, où un ralentissement de la croissance s'accompagnerait d'une inflation persistante. Dans ce contexte, les décisions politiques à venir seront déterminantes et pourraient tout autant aggraver les tensions ou contribuer à un retour à la stabilité.

Face à une telle incertitude, le sous-gestionnaire de portefeuille a choisi de limiter la prise de risque et a géré le portefeuille de façon prudente. Il attend des primes de rendement plus attrayantes et des taux plus élevés avant d'augmenter l'exposition du portefeuille aux actifs risqués.

BMO Gestion mondiale d'actifs

Les taux obligataires devraient subir des pressions à la baisse, car le ralentissement de l'inflation a permis aux banques centrales de commencer leurs cycles de détente monétaire en abaissant les taux d'intérêt. La Fed et la Banque d'Angleterre maintiennent une politique monétaire restrictive, tandis que la BCE est arrivée en territoire neutre, mais pourrait réduire davantage ses taux compte tenu de la désinflation continue en Europe. Avec les niveaux de taux de rendement actuels, le gestionnaire de portefeuille a des perspectives favorables pour les obligations et estime que les valorisations restent attrayantes compte tenu de la récente remontée des rendements. Comme les banques centrales réduiront probablement leurs taux directeurs et que les primes à terme devraient augmenter, le gestionnaire de portefeuille continuera de positionner le portefeuille afin qu'il obtienne un rendement supérieur si la courbe des taux s'accroît.

au 30 juin 2025

À l'avenir, le gestionnaire de portefeuille adoptera une approche prudente concernant les obligations de sociétés. Bien que les fondamentaux soient bons (l'endettement des entreprises reste à des niveaux historiquement bas et de nombreuses entreprises bénéficient de niveaux élevés de capitaux bancaires), les valorisations par rapport aux obligations d'État n'ont baissé que modérément depuis février 2025, et elles restent serrées comparativement à leurs moyennes historiques.

Fonds FÉRIQUE Revenu mondial diversifié (5,1 % du Fonds au 30 juin 2025)

Le premier semestre de 2025 a été marqué par des événements géopolitiques importants, dont les conflits au Moyen-Orient et en Ukraine, qui ont entraîné une volatilité des prix des marchandises. L'instabilité s'est aggravée après l'investiture du président Donald Trump, tout particulièrement lorsqu'il a annoncé des droits de douane généralisés au début d'avril, ce qui a avivé les tensions commerciales, fait grimper la volatilité sur les marchés et augmenté le risque de récession. Ces droits de douane ont été suspendus en mai, décision qui a largement dissipé les craintes des investisseurs quant à une récession aux États-Unis et dans le monde.

Malgré les efforts des banques centrales pour stimuler l'économie, la croissance est restée faible dans la zone euro et au Royaume-Uni. En Chine, bien que l'économie ait progressé de 5,4% au premier trimestre de 2025, le ralentissement du secteur immobilier a pesé sur les dépenses des ménages. Après plusieurs tentatives infructueuses pour relancer la croissance en 2024, le gouvernement chinois a annoncé de nouvelles mesures de relance économique en mars dernier.

Aux États-Unis, la croissance économique reste modérée, et la productivité du travail continue d'augmenter. Une inflation inférieure aux prévisions a montré que les droits de douane de 10% touchant la plupart des pays ont eu peu d'incidence sur l'économie, car les producteurs étrangers et les importateurs américains ont pu absorber une partie des coûts. Sur le marché du travail, la création d'emplois s'est concentrée dans deux secteurs, ce qui a limité les pressions à la hausse sur les salaires et les prix. Dans ce contexte, la Réserve fédérale américaine pourrait assouplir sa politique monétaire vers la fin de l'année, une fois que le marché du travail aura montré des signes de ralentissement.

Au Canada, le marché de l'emploi a été le plus durement touché par les droits de douane au deuxième trimestre de 2025, puis s'est rapidement redressé. La croissance des salaires reste forte, ce qui contribue à stimuler les dépenses des ménages. L'accélération récente de l'inflation démontre que puisque la Banque du Canada a commencé à assouplir sa politique monétaire, elle aura du mal à continuer d'abaisser son taux directeur, qui se situe déjà à son niveau à long terme. La croissance de la productivité demeure insuffisante et menace la stabilité des prix dans le pays.

L'inflation américaine devrait rester stable au cours des prochains mois. Cependant, le contexte géopolitique actuel suscite des incertitudes considérables quant aux prix du pétrole brut. Un choc négatif sur la production mondiale pourrait provoquer une flambée des prix, qui aurait des retombées sur les marchés financiers et la croissance économique aux États-Unis. Au Canada, toute augmentation des droits de douane actuellement en vigueur pourrait peser sur l'activité économique. Il est difficile de prédire dans quelle mesure les changements à la politique économique américaine toucheront le Canada.

Compte tenu de l'incertitude accrue, le gestionnaire de portefeuille gèrera le portefeuille avec prudence pour le reste de l'année. Il conservera une modeste répartition en liquidités et recherchera des occasions tactiques de la redéployer en ajoutant des positions en titres à revenu fixe mondiaux. Il maintiendra également une surpondération des obligations canadiennes à court terme. Le portefeuille profitera d'une position acheteur, puisque les rendements devraient reculer. Le gestionnaire de portefeuille maintient une exposition modeste aux obligations à rendement élevé et aux actions privilégiées afin d'obtenir un rendement supplémentaire.

Le gestionnaire de portefeuille cherche à augmenter la pondération des obligations mondiales dans le portefeuille, dans le but d'en accroître la diversification et le rendement, puisque les écarts de crédit mondiaux se creusent par rapport à leurs homologues canadiens. Du côté des actions canadiennes, et compte tenu des incertitudes qui planent actuellement sur le marché, le volet actions du portefeuille se compose d'une combinaison d'actions cycliques et défensives, mais principalement de sociétés de qualité dont le cours est inférieur à leur valeur intrinsèque.

Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes de dividendes (10,7 % du Fonds au 30 juin 2025)

Les marchés ont été très volatils pendant la période en raison des tensions commerciales et de l'incertitude liée aux droits de douane engendrée par la nouvelle administration américaine. L'incertitude commerciale et les préoccupations liées au ralentissement de la croissance économique ont entraîné un repli des marchés boursiers et de certains des secteurs présentant de fortes valorisations au début de l'année.

Au début d'avril, les marchés se sont fortement redressés après l'annonce par les États-Unis de nouveaux droits de douane sur les importations de la plupart des pays. Dans ce contexte, les banques centrales mondiales, y compris la Réserve fédérale des États-Unis et la Banque du Canada, ont maintenu une politique monétaire prudente et ont annoncé qu'elles prendraient leurs décisions concernant les taux directeurs en fonction des données économiques à venir.

Même si l'inflation est généralement revenue dans les fourchettes cibles des banques centrales, les investisseurs s'inquiètent de la possibilité que les nouveaux droits de douane américains entraînent une hausse des prix, créant ainsi des conditions difficiles pour les décideurs politiques. On prévoit que la volatilité des marchés restera extrêmement élevée dans les mois à venir en raison de l'attention accrue portée sur les droits de douane, les guerres commerciales, les taux d'intérêt et l'instabilité géopolitique persistante au Moyen-Orient.

Le Fonds est structuré de manière à tirer parti de la sous-évaluation de sociétés de grande qualité, et à bénéficier de leurs dividendes croissants attrayants, surtout dans un contexte où les taux sont faibles. Il maintient une petite pondération des sociétés en défaveur, mais au potentiel de rendement élevé.

Le Fonds devrait bénéficier de la révision à la hausse du cours de ses titres sous-évalués, ainsi que de rendements en dividendes supérieurs à ceux du marché, tout en protégeant le capital grâce à son accent sur la qualité et la valeur.

au 30 juin 2025

Fonds FÉRIQUE Actions mondiales de dividendes (5,4 % du Fonds au 30 juin 2025)

La grande concentration du marché ces dernières années a créé des occasions à long terme pour investir dans des actions résilientes et sous-évaluées. Au premier trimestre de 2025, les valorisations élevées d'un petit groupe de sociétés technologiques ont commencé à se corriger, les marchés ayant réévalué les prévisions de croissance à court terme de l'IA, jugées trop optimistes. Cependant, les gains d'efficacité que leurs clients devraient réaliser à long terme demeurent sous-estimés.

La concentration du marché a évolué de manière imprévisible pendant la période, mais s'est atténuée depuis 2024. Dans ce contexte, le sous-gestionnaire de portefeuille entend maintenir une approche rigoureuse, axée sur la protection contre les baisses, et ciblant les occasions de placement intéressantes dans les secteurs défensifs comme la consommation courante et les soins de santé. Ces actions offrent une valeur exceptionnelle grâce à une croissance régulière alimentée par l'innovation, des bilans solides, un engagement à la capitalisation des dividendes et des prix d'entrée intéressants.

Sur le plan géographique, le sous-gestionnaire de portefeuille trouve davantage d'occasions dans des sociétés de grande qualité à l'extérieur des États-Unis, qui présentent des profils de croissance des bénéficiaires et des revenus comparables, mais qui se négocient à moitié prix. Le portefeuille surpondérait le Japon, mais les placements très performants ont été réduits, car leurs ratios risque-rendement se sont dégradés. En revanche, le sous-gestionnaire de portefeuille a investi dans des titres mondiaux qui se négociaient au rabais par rapport à leurs homologues américains comme Isuzu, Honda et Sony. Au Royaume-Uni, AstraZeneca, London Stock Exchange Group et Diageo offrent des ratios risque-rendement attrayants.

Le sous-gestionnaire de portefeuille continuera de rechercher des titres exceptionnels et sous-évalués sur l'ensemble des régions et des secteurs pour ajouter de la valeur et fournir une protection contre les baisses, en privilégiant les sociétés de qualité disposant d'avantages concurrentiels importants avec de solides bilans, des rendements en dividendes stables et suffisamment de résilience pour innover pendant les transitions cycliques. Cette approche vise à réduire le risque à court terme et à générer de la croissance à long terme.

L'indice de référence du Portefeuille Conservateur a été modifié de manière à mieux refléter son univers investissable. Dorénavant, l'indice de référence reflètera le rendement d'un portefeuille cible investi à 5 % dans l'indice de bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, à 71,5 % dans l'indice obligataire universel FTSE Canada, à 8,5 % dans l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (couvert en \$ CA), à 7,5 % dans l'indice composé S&P/TSX et à 7,5 % dans l'indice MSCI Monde (ex-Canada) (\$ CA). Auparavant, l'indice de référence reflétait le rendement d'un portefeuille cible investi à 15,0 % dans l'indice de bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, à 50,0 % dans l'indice obligataire universel FTSE Canada, à 20,0 % dans l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (couvert en \$ CA), à 10,0 % dans l'indice composé S&P/TSX et à 5,0 % dans l'indice MSCI Monde (ex-Canada) (\$ CA). Suivant ce changement d'indice, la répartition cible du Portefeuille a été revue en juillet. La répartition entre les titres de revenu fixe (85 %) et les titres de participation (15 %) demeure la même.

L'indice de référence du Fonds Obligations mondiales de développement durable a été modifié pour mieux représenter l'univers des titres étrangers admissibles, en accord avec l'objectif du Fonds. À l'avenir, l'indice reflètera le rendement d'un portefeuille d'obligations investi comme suit : 50 % au Canada (50 % dans l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada et 50 % dans l'indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada) et à 50 % à l'étranger (Bloomberg Global Aggregate Green Social Sustainability Bond Index [couvert en dollars canadiens]). Auparavant, l'indice de référence reflétait le rendement d'un portefeuille de revenu fixe investi à 50 % au Canada (50 % dans l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada et 50 % dans l'indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada) et à 50 % à l'étranger (ICE Global Non-Sovereign [couvert en dollars canadiens]).

L'indice de référence du Fonds Revenu mondial diversifié a été modifié de manière à mieux représenter l'univers des titres de participation visé selon l'objectif du Fonds. Le Fonds reflète le rendement d'un portefeuille cible investi à 30 % dans l'indice Obligataire global à court terme FTSE Canada, à 60 % dans l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (couvert \$ CA) et à 10 % dans l'indice de dividendes composé S&P/TSX (auparavant Dow Jones Canada Select Dividend).

CEI : Le mandat de M^{me} Louise Sanscartier a pris fin le 31 mars 2025. M. Yves Frenette a été nommé président intérimaire à partir du 1^{er} avril 2025. M. Yves Frenette s'est retiré temporairement du CEI, en date du 3 juin 2025 et a présenté sa démission à titre de membre du CEI le 13 juin 2025. M. Sylvain Piché a été nommé président intérimaire du CEI du 3 au 6 juin 2025 et président du CEI en date du 6 juin 2025. M^{me} Hélène Bond remplace M^{me} Sanscartier comme membre du CEI en vertu d'un mandat de trois (3) ans, ayant débuté le 1^{er} avril 2025. Le CEI a entamé les démarches nécessaires afin de pourvoir au poste vacant dès que possible.

Opérations entre apparentés

Le Gestionnaire du Fonds est Gestion FÉRIQUE, une organisation sans but lucratif. Gestion FÉRIQUE reçoit des honoraires de gestion servant à couvrir ses dépenses en ce qui concerne la gestion et les opérations quotidiennes du Fonds, comme indiqué à la section Frais de gestion. Ces dépenses comprennent les honoraires du gestionnaire de portefeuille, les dépenses de mise en marché et de distribution liées au Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Services d'investissement FÉRIQUE (SIF) est une filiale sans but lucratif de Gestion FÉRIQUE inscrite à titre de cabinet dans les disciplines de courtage en épargne collective et de planification financière, et elle agit comme placeur des parts du Fonds. Un pourcentage des frais de gestion versés par le Fonds à Gestion FÉRIQUE est utilisé pour couvrir les dépenses relatives aux activités quotidiennes de SIF.

Gestion FÉRIQUE et Services d'investissement FÉRIQUE détenaient 0,2 % des parts du Portefeuille FÉRIQUE Conservateur au 30 juin 2025.

Gestion FÉRIQUE assume les charges opérationnelles du Fonds, sauf les frais du comité d'examen indépendant et les frais de dépôt réglementaire, en échange de frais d'administration, comme indiqué à la section Frais de gestion.

au 30 juin 2025

Gestion FÉRIQUE a mis en place un Comité d'examen indépendant pour le Fonds conformément aux exigences du Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement afin d'examiner les conflits d'intérêt liés à la gestion du Fonds.

Pour la période close le 30 juin 2025, Addenda n'a effectué aucune opération entre apparentés dans le cadre de la gestion de la portion marché monétaire du Portefeuille FÉRIQUE Conservateur.

Pour la période close le 30 juin 2025, Addenda et Baker Gilmore n'ont effectué aucune opération entre apparentés dans le cadre de la gestion du Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes.

Pour la période close le 30 juin 2025, AlphaFixe Capital n'a effectué aucune opération entre apparentés et BMO Gestion mondiale d'actifs n'a versé aucune commission à des apparentés dans le cadre de la gestion du Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable. Cependant, BMO Gestion mondiale d'actifs, gestionnaire d'une partie du Fonds, a effectué des opérations de courtage sur des contrats de gré à gré sur devises avec une partie reliée. Le Comité d'examen indépendant a été d'avis que les mesures projetées par le gestionnaire aboutissent à un résultat juste et raisonnable pour les porteurs de parts du Fonds.

Deux opérations croisées non conformes à la réglementation applicable ainsi que la politique de placement ont été réalisées entre le Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable et d'autres fonds gérés par Columbia Threadneedle Management Limited (CTML), le sous-gestionnaire de BMO. Le Fonds n'a subi aucune perte financière. Conformément à la réglementation applicable, le Comité d'examen indépendant a été notifié de cette situation. BMO et CTML ont mis en place des mesures correctives afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

Pour la période close le 30 juin 2025, Addenda n'a effectué aucune opération entre apparentés dans le cadre de la gestion du Fonds FÉRIQUE Revenu mondial diversifié.

Pour la période close le 30 juin 2025, Lincluden n'a effectué aucune opération entre apparentés dans le cadre de la gestion du Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes de dividendes.

Pour la période close le 30 juin 2025, Wellington n'a effectué aucune opération entre apparentés dans le cadre de la gestion du Fonds FÉRIQUE Actions mondiales de dividendes.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

	Semestre clos le	Exercices clos les				
	30 juin 2025 (6 mois)	31 déc. 2024 (12 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (12 mois)	31 déc. 2020 (12 mois)
Actif net par part ⁽¹⁾⁽⁵⁾	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de la période comptable ⁽⁴⁾	10,13	9,93	9,60	10,63	10,52	10,25
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation						
Total des revenus	0,13	0,28	0,25	0,22	0,15	0,19
Total des charges	–	–	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Gains (pertes) réalisé(e)s	–	0,03	0,02	–	0,11	0,13
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,14	0,19	0,33	(0,97)	–	0,19
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽²⁾	0,27	0,50	0,59	(0,76)	0,25	0,50
Distributions						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,10	0,23	0,21	0,18	0,11	0,12
des dividendes	0,02	0,04	0,04	0,04	0,03	0,05
des gains en capital	–	0,01	0,01	0,04	–	0,05
Distributions annuelles totales ⁽³⁾	0,12	0,28	0,26	0,26	0,14	0,22
Actif net à la fin de la période comptable ⁽⁴⁾	10,28	10,13	9,93	9,60	10,63	10,52

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part entre le début et la fin de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

⁽⁵⁾ Dans le présent document, le mot « parts » désigne des parts de série A.

au 30 juin 2025

Faits saillants financiers (suite)

	Semestre clos le	Exercices clos les				
	30 juin 2025 (6 mois)	31 déc. 2024 (12 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (12 mois)	31 déc. 2020 (12 mois)
Ratios et données supplémentaires						
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽¹⁾	82 512	74 123	71 099	71 162	71 755	66 514
Nombre de parts en circulation ⁽¹⁾	8 029 911	7 318 396	7 163 787	7 414 927	6 747 587	6 321 565
Ratio des frais de gestion (%) ⁽²⁾	0,84	0,84	0,80	0,78	0,82	0,80
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge par le Gestionnaire (%)	0,84	0,84	0,80	0,78	0,82	0,80
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁴⁾	0,01	0,01	0,01	–	0,01	0,01
Valeur liquidative par part (\$)	10,28	10,13	9,92	9,60	10,63	10,52

⁽¹⁾ Données au 30 juin 2025 et au 31 décembre des périodes comptables comparatives.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période comptable indiquée (incluant les taxes applicables et la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, le cas échéant, mais excluant les frais de courtage, les autres coûts d'opérations de portefeuille et les retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de la période comptable et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation du portefeuille est sans objet pour le marché monétaire.

⁽⁴⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille, incluant la part proportionnelle des frais d'opérations des titres des fonds sous-jacents, le cas échéant, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

Frais de gestion

Les frais payables par le Fonds comprennent les frais de gestion et les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les frais d'administration et les frais de fonds. Les frais de gestion et d'administration sont calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement.

Les frais de gestion comprennent notamment les honoraires de gestionnaire et/ou de sous-gestionnaires de portefeuille, les frais de mise en marché et de distribution du Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Les frais d'administration incluent notamment les frais engagés pour la tenue de registres, la garde des valeurs, les services fiduciaires, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation du Fonds, les honoraires des auditeurs et des conseillers juridiques et la communication aux porteurs de parts. Les frais de fonds comprennent les frais de dépôt réglementaire et les frais de comité d'examen indépendant.

Pour la période, les frais de gestion annualisés imputés au Fonds et avant les taxes gouvernementales se chiffrent à 0,73 % et se répartissent comme suit :

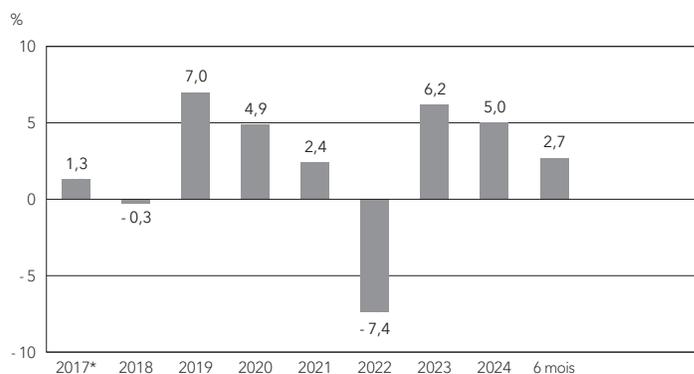
- Frais de gestion : 0,60 %
- Frais d'administration : 0,12 %
- Frais de fonds : 0,01 %

Rendement passé

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique à bandes présente le rendement annuel du Fonds pour chacune des années présentées et illustre les variations du rendement d'une année à l'autre, à l'exception de la dernière bande, qui présente le rendement pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025. Le graphique à bandes illustre, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse au 31 décembre de chaque année ou au dernier jour de la période intermédiaire d'un placement effectué le premier jour de l'année.



* Du 6 juillet au 31 décembre 2017.

au 30 juin 2025

Aperçu du portefeuille

Principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable	35,3
Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes	30,2
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	13,4
Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes de dividendes	10,7
Fonds FÉRIQUE Actions mondiales de dividendes	5,3
Fonds FÉRIQUE Revenu mondial diversifié	5,1
	100,0

Répartition par actif	% de la valeur liquidative
Obligations étrangères	20,1
Obligations de sociétés canadiennes	17,2
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	15,4
Obligations fédérales canadiennes	14,9
Obligations provinciales canadiennes	13,5
Actions canadiennes	9,7
Actions américaines	3,4
Actions internationales	2,7
Obligations municipales canadiennes	2,0
Titres adossés à des actifs et à des hypothèques canadiens	1,0
Actions privilégiées canadiennes	0,1
Valeur liquidative totale	82 511 632

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible.

Le prospectus simplifié et d'autres renseignements sur les fonds sous-jacents sont disponibles sur le site Web de SEDAR+ à sedarplus.ca.

Autres renseignements importants

London Stock Exchange Group plc et ses entreprises du groupe (collectivement, le « Groupe LSE »)® LSE Group [2003]. FTSE Russell est le nom commercial de certaines sociétés du Groupe LSE. « FTSE® » est une marque déposée des sociétés du Groupe LSE concernées et est utilisée par toute autre société du Groupe LSE sous licence. Tous les droits sur les indices ou les données FTSE Russell appartiennent à la société du Groupe LSE concernée qui détient l'indice ou les données. Groupe LSE et ses concédants de licence n'acceptent aucune responsabilité pour toute erreur ou omission dans les indices ou les données et aucune partie ne peut se fier aux indices ou aux données contenus dans cette communication. Aucune distribution de données du Groupe LSE n'est autorisée sans le consentement écrit exprès de la société du Groupe LSE concernée. Le Groupe LSE ne promeut, ne parraine ni n'approuve le contenu de cette communication.

L'indice composé S&P/TSX (l'« indice » ou les « indices ») et les données associées sont un produit de S&P Dow Jones Indices LLC, ses sociétés affiliées et/ou leurs concédants de licence et ont été utilisés sous licence par Gestion FÉRIQUE® 2025 S&P Dow Jones Indices LLC, ses sociétés affiliées ou leurs concédants de licence. Tous les droits sont réservés. Toute redistribution ou reproduction totale ou partielle est interdite sans l'autorisation écrite de S&P Dow Jones Indices LLC. Pour plus d'information sur l'un des indices de S&P Dow Jones Indices LLC, veuillez visiter www.spdji.com. S&P® est

une marque déposée de Standard & Poor's Financial Services LLC (« SPFS ») et Dow Jones® est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). S&P Dow Jones Indices LLC, SPFS, Dow Jones, leurs sociétés affiliées et leurs concédants (« S&P DJI ») ne font de déclaration ou de garantie, expresse ou implicite, quant à la capacité d'un indice à représenter avec précision la catégorie d'actifs ou le secteur de marché qu'il prétend représenter et S&P DJI décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'interruption de tout indice ou des données qui y sont incluses. TSX® Tous droits réservés [2025] TSX Inc.

MSCI et tout autre tiers ayant participé à la collecte, au calcul ou à la création des données de MSCI (les « entités MSCI ») ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, à l'égard de ces données (ou des résultats qu'obtiendra quiconque utilise ces données), et les entités MSCI ne donnent aucune garantie concernant l'originalité, l'exactitude, l'exhaustivité, la qualité marchande ou l'adaptation à une fin particulière de ces données. Sans restreindre la portée de ce qui précède, en aucun cas MSCI, ses filiales ou tout autre tiers ayant participé à la collecte, au calcul ou à la création des données ne pourront être tenus responsables de tous dommages directs, indirects, particuliers, punitifs ou consécutifs ou de tout autre dommage (y compris un manque à gagner) même s'ils sont informés de la possibilité de pareils dommages. Aucune autre distribution ni diffusion des données de MSCI n'est autorisée sans le consentement écrit de MSCI.

Bloomberg® est une marque de commerce et une marque de service de Bloomberg Finance L.P. et de ses sociétés affiliées (collectivement « Bloomberg »). Bloomberg ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent tous les droits de propriété sur les indices Bloomberg. Bloomberg n'approuve ni ne cautionne ce matériel, ni ne garantit l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. Bloomberg ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant aux résultats qui en seront obtenus, et ce, dans toute la mesure permise par la loi. Bloomberg décline toute responsabilité en cas de blessures ou de dommages en rapport avec ceux-ci.



Gestion FÉRIQUE
Place du Canada
1010, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 2N2

ferique.com

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur les Fonds dans leurs prospectus, notice annuelle, aperçu du Fonds et états financiers.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire de ces documents :

- en communiquant avec le Gestionnaire, Gestion FÉRIQUE, au 514 840-9206 (sans frais : 1 888 259-7969) ;
- en communiquant avec le Placeur principal, Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais : 1 800 291-0337) ou à client@ferique.com ;
- en visitant ferique.com ou sedarplus.ca.